

INSCRIPTIONS AUX SERVICES PERISCOLAIRES

(à remplir obligatoirement)

Nom et Prénom de l'élève : Niveau :

RESTAURATION SCOLAIRE ET GARDERIE

Jours d'utilisation des services :

	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>
<i>Cantine</i>	☐	☐	☐	☐
<i>Garderie Matin (ouverture dès 07h00)</i>	☐	☐	☐	☐
<i>Garderie Soir (fermeture à 19h00)</i>	☐	☐	☐	☐

✚ Les services de restauration scolaire et de garderie sont des services payants. Se reporter à l'annexe tarifaire du règlement intérieur pour les tarifs ainsi que pour les modalités de réservation et d'annulation des repas.

✚ Les inscriptions au service de garderie de VILLEFRANCHE sont à effectuer auprès de l'association **Enfance et Loisirs pour Tous de PRUNOY**. Pour toutes questions relatives à ce service, les parents peuvent contacter directement l'association au **03.86.91.82.88**.

Attention : sauf information contraire de votre part, les inscriptions seront prises en compte dès le premier jour de la rentrée scolaire.

FACTURATION DES SERVICES PERISCOLAIRES

Nom du Payeur (si payeur unique) :

Parents séparés demandant une facturation séparée :

Nom du Payeur 1 :

Identification des semaines à facturer au Payeur 1 :

Nom du Payeur 2 :

Identification des semaines à facturer au Payeur 2 :

Pour les parents séparés demandant une facturation séparée, la signature des 2 parents est requise.

Je soussigné(e), M....., responsable légal de l'enfant cité ci-dessus, certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur des services périscolaires (cantine, garderie et transports scolaires) mis en place par la Commune Nouvelle Charny Orée de Puisaye et les approuver sans réserve.

Fait à

Signature :

Le.....